



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogden a eu lieu le 4 juillet 2016 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden.

### **PRÉSENTS:**

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Joe Stairs, Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2016-07-167** Il est proposé par monsieur Jean R. Roy  
appuyé par monsieur Robert Lebrun  
et résolu à l'unanimité

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016**

**2016-07-168** Il est proposé par monsieur Jean R. Roy  
appuyé par monsieur Joe Stairs  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a quatre (4) personnes présentes dans la salle. M. Bourque demande pourquoi le compte-rendu du CCE doit être présenté au conseil. M. Sudlow lui répond que tous les détails des discussions ne sont pas nécessaires pas principalement les recommandations que le comité fait au conseil. Mme Charron demande ce que la municipalité a fait à date et ce qui sera fait concernant la propriété situé au 5305 chemin Cedarville qui devient un dépôt. Le conseil lui explique que le nouveau comité consultatif en environnement prépare présentement une liste des propriétés qui doivent être nettoyées et que l'inspecteur en bâtiment et en environnement va envoyer une lettre à cet égard dans les prochains jours. Mme Rousseau demande s'il y a eu des problèmes avec l'abat-poussière et la réponse donnée est oui car le camion de la compagnie avait brisé.

### **5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES**

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

### **6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **6.1 Dépôt du rapport forestier**

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

### 6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

## 7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 7.1 Compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 9 juin dernier.

### 7.2 Approbation des nominations du président et du vice-président du Comité Consultatif en Environnement

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement n° 2015.10 constituant un comité consultatif en environnement (CCE) stipule que les officiers du CCE sont le président, le vice-président et le secrétaire et que ces officiers sont nommés par résolution du conseil de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la nomination du président et du vice-président faite à une séance du CCE doit donc être soumise au conseil pour approbation, et que l'inspecteur en bâtiment et en environnement est d'office secrétaire de ce comité;

**CONSIDÉRANT QUE** des rencontres du CCE ont eu lieu les 28 mai et 9 juin 2016 et que les membres ont nommé monsieur Michel Hébert comme président et madame Lise Rousseau comme vice-présidente du comité consultatif en environnement;

**2016-07-169 Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre  
**appuyé par** monsieur Joe Stairs  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil approuve les nominations de monsieur Michel Hébert comme président et de madame Lise Rousseau comme vice-présidente du comité consultatif en environnement.

**ADOPTÉE**

### 7.3 Nomination d'un représentant au comité de la Ressourcerie des Frontières

**CONSIDÉRANT QUE** la Ressourcerie des Frontières intente réactiver son comité technique des municipalités et invite des élus à siéger sur ce comité;

**2016-07-170 Il est proposé par** monsieur Alain Carrier  
**appuyé par** monsieur Joe Stairs  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil nomme la conseillère madame Sylvie Lefebvre comme représentante d'Ogden à siéger sur ce comité de la Ressourcerie des Frontières.

**ADOPTÉE**

## 8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le 21 juin dernier.

### 8.2 Peinture des lignes de rue

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de voirie recommande que les lignes de rue soient complètement peinturées cette année, sauf les flèches;



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

**2016-07-171** Il est proposé par monsieur Joe Stairs  
appuyé par monsieur Jean R. Roy  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil appuie la recommandation du comité de voirie et autorise les travaux de peinture des lignes de rue, sauf les flèches.

**QUE** le conseil demande à la directrice générale d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour les travaux de peinture des lignes de rue, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2016.

**ADOPTÉE**

### 8.3 Vente de vieil équipement de camion

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a deux (2) morceaux de vieil équipement de camion à vendre car ils ne sont plus utilisés, soit le vieux hayon (tailgate) du camion Ford ainsi que le vieux rack du camion Ford;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de voirie estime que le prix de vente de chaque item devrait être d'au moins 300\$;

**2016-07-172** Il est proposé par monsieur Jean R. Roy  
appuyé par monsieur Robert Lebrun  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil demande à la directrice générale d'annoncer la vente de ces deux (2) items soit dans le Quatre-Feuilles ou sur un site de vente sur l'internet.

**QUE** le conseil autorise la vente au plus haut soumissionnaire, aussi long que le prix de vente payé pour chaque item est d'au moins 300\$.

**ADOPTÉE**

## 9. FINANCES

### 9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 150,727.88\$ et les salaires s'élèvent à 18,393.15\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 169,121.83\$.

**2016-07-173** Il est proposé par monsieur Jean R. Roy  
appuyé par madame Sylvie Lefebvre  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

### 9.2 Listes des comptes à payer

**CONSIDÉRANT QUE** le total des comptes à payer pour le mois courant est de 117,611.96\$;



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

**2016-07-174** Il est proposé par monsieur Alain Carrier  
appuyé par monsieur Robert Lebrun  
et résolu à l'unanimité

**QUE** la liste des comptes à payer au 4 juillet dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

**ADOPTÉE**

### 9.3 Rémunération du conseil (2<sup>e</sup> trimestre)

**2016-07-175** Il est proposé par monsieur Alain Carrier  
appuyé par monsieur Jean R. Roy  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le paiement de la rémunération des membres du conseil soit autorisé pour le 2<sup>e</sup> trimestre, comme suit :

<u>Membre du conseil</u>	<u>Montant brut</u>
Michael Sudlow (maire)	2,497.08\$
Joe Stairs (conseiller, poste no. 1)	832.47\$
Jean R. Roy (conseiller, poste no. 2)	832.47\$
Alain Carrier (conseiller, poste no. 3)	832.47\$
Robert Lebrun (conseiller, poste no. 4)	832.47\$
Richard Roy (conseiller, poste no. 5)	832.47\$
Sylvie Lefebvre (conseillère, poste no. 6)	832.47\$

**ADOPTÉE**

### 9.4 Demande d'annulation des taxes de déchets pour maison inhabitée – matricule 1390 80 3010

**CONSIDÉRANT QUE** M. Jean-Marc Beauvais est propriétaire du 3535 chemin Laflamme, matricule 1390 80 3010, et que la maison située sur ce terrain est inhabitée;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant des taxes de déchets pour l'année 2016 est de 182.53\$ et que M. Beauvais demande que ces taxes de déchets soient annulées de son compte de taxes et qu'elles lui soient remboursées;

**CONSIDÉRANT QUE** bien que la maison située sur cette propriété est présentement inhabitée, celle-ci demeure habitable;

**2016-07-176** Il est proposé par monsieur Joe Stairs  
appuyé par madame Sylvie Lefebvre  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil rejette la demande d'annulation des taxes de déchets du compte de taxes de M. Jean-Marc Beauvais pour le 3535 chemin Laflamme, matricule 1390 80 3010, car la maison située sur cette propriété est habitable et donc les taxes de déchets sont payables.

**ADOPTÉE**

## 10. ADMINISTRATION

### 10.1 Proposition de la MRC Memphrémagog – Centres de ski et golf du Mont Orford

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC Memphrémagog a assumé, il y a cinq ans, la gestion du bail d'exploitation du centre de ski et du terrain de golf du mont Orford;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la MRC Memphrémagog souhaite maintenant se doter d'une vision stratégique qui mettra en cohésion les multiples facettes du Mont Orford et propose une contribution du milieu municipal avec des municipalités partenaires;



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL

### Municipalité d'Ogden

**CONSIDÉRANT QUE** la participation financière demandée de la municipalité d'Ogden est au montant de 5,358.55\$ par année pendant cinq (5) ans;

2016-07-177

**Il est proposé par** monsieur Joe Stairs  
**appuyé par** madame Sylvie Lefebvre  
**et résolu à la majorité du conseil**

M. Jean R. Roy, M. Robert Lebrun et M. Richard Roy ayant manifesté leur dissidence  
Et M. le maire Michael Sudlow ayant voté en faveur de la résolution

**QUE** le conseil de la municipalité d'Ogden accepte la proposition du conseil d'administration de la MRC Memphrémagog et approuve la participation financière de la municipalité d'Ogden au montant de 5,358.55\$ par année pendant cinq (5) ans.

**ADOPTÉE**

#### 10.2 Recrutement d'un nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité, Paul Carignan, intente prendre sa retraite à la fin de l'année 2016, et qu'il sera nécessaire de combler son poste;

2016-07-178

**Il est proposé par** monsieur Alain Carrier  
**appuyé par** monsieur Richard Roy  
**et résolu à l'unanimité**

D'autoriser la Directrice générale à commencer les procédures de recrutement afin de combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, en procédant comme suit :

- Le poste sera annoncé dans les journaux et le Quatre-feuilles d'Ogden, de même que sur les Réseaux Municipaux.

**DE** nommer un comité de sélection composé du maire Michael Sudlow et des conseillers M. Joe Stairs et Mme Sylvie Lefebvre.

**DE** donner à ce comité le mandat d'effectuer toutes les entrevues, en présence de la directrice générale Mme Vickie Comeau et de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Paul Carignan.

**DE** donner également à ce comité de sélection le mandat de recommander au conseil le nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement à condition que le choix soit fait à l'unanimité des membres du comité.

**ADOPTÉE**

#### 10.3 Appui à la Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac

**CONSIDÉRANT QUE** le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37,000 personnes chaque année;

**CONSIDÉRANT QUE** l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

**CONSIDÉRANT QUE** l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

**CONSIDÉRANT QUE** la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2016-07-179

**Il est proposé par** monsieur Alain Carrier  
**appuyé par** monsieur Robert Lebrun  
**et résolu à la majorité du conseil**  
M. Richard Roy et Mme Sylvie Lefebvre ayant manifesté leur dissidence

**QUE** la municipalité d'Ogden appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit :

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

**ADOPTÉE**

### 10.4 Renouvellement du contrat de service pour le photocopieur

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu un avis de renouvellement du contrat de service pour le photocopieur de Mégaburo, avec une légère augmentation de 0.0013\$ par photocopie avec encre noir et de 0.0068\$ par photocopie couleur;

2016-07-180

**Il est proposé par** monsieur Joe Stairs  
**appuyé par** monsieur Alain Carrier  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le conseil accepte le renouvellement du contrat de service pour le photocopieur tel que mentionné ci-haut.

**ADOPTÉE**

### 11. LOISIRS ET CULTURE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

### 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

### 13. RÉGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

#### 13.1 Adoption – Règlement n° 2016.09 (RU) concernant les systèmes d'alarme

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Joe Stairs à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de traiter seulement des alarmes;

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

2016-07-181

**Il est proposé par** monsieur Robert Lebrun  
**appuyé par** monsieur Joe Stairs  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement n° 2016.09 intitulé « Règlement n° 2016.09 (RU) concernant les systèmes d'alarme » est adopté.

**ADOPTÉE**



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

### **13.2 Adoption – Règlement n° 2016.10 (RU) modifiant le règlement n° 2015.09 (RU) concernant les nuisances**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de modifier l'article 9 et l'annexe 2 de ce règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

**2016-07-182 Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre  
**appuyé par** monsieur Joe Stairs  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement n° 2016.10 intitulé « Règlement n° 2016.10 (RU) modifiant le règlement n° 2015.09 (RU) concernant les nuisances » est adopté.

**ADOPTÉE**

### **13.3 Adoption – Règlement n° 2016.11 (RU) modifiant le règlement n° 2015.08 (RU) concernant la sécurité, la paix et l'ordre**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Joe Stairs à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de modifier les articles 5 et 13 de ce règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

**2016-07-183 Il est proposé par** monsieur Joe Stairs  
**appuyé par** madame Sylvie Lefebvre  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement n° 2016.11 intitulé « Règlement n° 2016.11 (RU) modifiant le règlement n° 2015.08 (RU) concernant la sécurité, la paix et l'ordre » est adopté.

**ADOPTÉE**

### **13.4 Adoption – Règlement n° 2016.12 (RU) modifiant le règlement n° 2015.07 (RU) relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Joe Stairs à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement aura pour objet de modifier l'article 13 et l'annexe C de ce règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

**2016-07-184 Il est proposé par** madame Sylvie Lefebvre  
**appuyé par** monsieur Alain Carrier  
**et résolu à l'unanimité**

**QUE** le règlement n° 2016.12 intitulé « Règlement n° 2016.12 (RU) modifiant le règlement n° 2015.07 (RU) relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques » est adopté.

**ADOPTÉE**





Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

---

### 14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

#### 14.1 Diverses rencontres

M. Sudlow mentionne que la ristourne à recevoir de la SQ est d'environ 21,000\$. Il mentionne aussi que le chef des pompiers du Canton de Stanstead a suggéré que la visibilité des numéros civiques soit améliorée et ce sujet sera abordé par le conseil lors de leur séance budgétaire en novembre. M. Sudlow parle aussi de la présentation faite par MCI à l'hôtel de ville le 18 juin, de même que l'atelier sur la collective sélective auquel il a assisté avec la directrice générale le 14 juin à Orford.

#### 14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

M. Sudlow discute de la rencontre pour la sécurité incendie qui a eu lieu le 22 juin à Sainte-Catherine-de-Hatley. Huit (8) municipalités de la MRC ont assisté à cette rencontre, et il a été mentionné que si une Régie pour la sécurité incendie était formée, il est estimé qu'Ogden épargnerait environ 25,000\$ par année. Ogden aurait aussi un représentant à la Régie. M. Sudlow annonce aussi que la MRC lui a demandé de vendre des billets pour la Fête des Vendanges au prix de 80\$ chaque, s'il y a des personnes intéressées.

### 15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Rousseau demande si le Centre Orford a fait des profits. Le conseil lui a répondu que oui, mais pas l'année passée à cause de la température.

### 2016-07-185 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller monsieur Robert Lebrun propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 20 heures 21 minutes.

---

Michael Sudlow  
Maire

---

Vickie Comeau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière